



ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Zoom
sur

Formation professionnelle : un enjeu stratégique pour les entreprises

Et si nous anticipions ensemble les transitions professionnelles de vos collaborateurs ? Dans un monde en perpétuelle évolution, il est indispensable de prévoir et d'ajuster les compétences de vos salariés pour être en mesure de faire face à tous les nouveaux défis de notre société.

Vous recrutez pour votre organisation ?

Contactez-nous via ce formulaire

>Demande de formation pour votre entreprise ?

Contactez-nous via ce formulaire

Vous cherchez une formation pour vous même ?

Contactez-nous via ce formulaire

Catalogue des diplômes et certificats universitaires

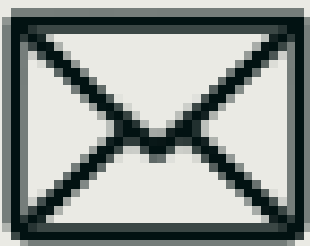
Téléchargez le catalogue des Diplômes et Certificats Universitaires 2026-2027 :



Certification Qualiopi



A l'issue d'un audit de 3 jours réalisé par **AFNOR Certification**, **l'Institut Catholique de Paris a renouvelé jusqu'au 22/07/2027** sa certification QUALIOPI des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences, visés à l'article L. 6351-1 du Code du travail. La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : actions de formation continue, VAE.



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



FORMATION CONTINUE

Dans un monde où les métiers évoluent de manière de plus en plus rapide, se transforment et parfois même disparaissent, il est essentiel de maintenir et d'élargir en permanence les compétences de vos équipes.

Que vous soyez en développement ou en difficulté, votre plan de développement des compétences doit être conforme et s'adapter à vos ressources..

Connaissez-vous vos obligations en matière de formation professionnelle ?

Saviez-vous que votre entreprise est tenue de :

Former chaque salarié **tous les 6 ans minimum** (loi du 5 mars 2014).

Adapter les formations aux **évolutions de l'emploi** et au maintien de l'**employabilité** de vos collaborateurs.

Mettre en place un dialogue social autour de la formation professionnelle pour les entreprises de plus de 300 salariés, dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

Réaliser, tous les deux ans, un entretien professionnel pour discuter de l'évolution de carrière de chaque salarié. Comment l'ICP peut vous accompagner ?

Pour vous aider à faire face aux grands enjeux contemporains, y compris les **transitions numériques et écologiques**, la Direction de la Formation Professionnelle et des Relations Entreprises de l'ICP est à votre écoute.

Quel dispositif de formation est le plus adapté à votre organisation ?

L'ICP vous aide à identifier des **dispositifs de formation et de financement adaptés** à votre politique de développement des compétences et de performance organisationnelle.

Selon vos besoins spécifiques en matière de formation, la taille de votre structure, ou encore votre secteur d'activité, diverses solutions s'offrent à vous :

- Formation interne ou externe
- Formation inter ou intra entreprise
- Formation en présentiel et/ou distanciel
- Formations courtes, diplômantes et/ou certifiantes
- Fonds mutualisés ou Fonds Social Européen
- OPCO ou Fonds d'Assurance Formation pour travailleurs indépendants
- Fonds de soutien de votre branche professionnelle ou d'appels à projets d'appui aux mutations économiques de l'Etat
- Abondement CPF ou non
- Projet de transition professionnelle, Périodes de reconversion ou Contrat de valorisation de l'expérience

Participez aux Rendez-vous Perspectives et Compétences de l'ICP !

À partir de septembre 2026, assistez aux nouveaux rendez-vous "Perspectives et Compétences" organisés par la Direction de la Formation Professionnelle et des Relations Entreprises de l'ICP. Ces rencontres aborderont l'ensemble des sujets liés à la formation professionnelle et à l'accompagnement des professionnels des ressources humaines.

Préparons ensemble l'avenir de vos équipes et de votre organisation !

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Katia Latappy ou à assister à l'un de nos rendez-vous dédiés.

Publié le 22 juillet 2026 – Mis à jour le 24 juillet 2026

A lire aussi

À LA
UNE

FORMATION
CONTINUE

Tous les tags